

AVANTAGE ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

TRAITEMENT REFRACTIF AU LASER OU FRAIS D'UN IMPLANT DE LENTILLE

Coller ici ou vignette rose ou compléter

Bénéficiaire (Nom et Prénom) :

Adresse :

N° d'affiliation :

ou N° national :

Veillez joindre la facture originale à ce document.

Conditions d'intervention.

Pour avoir droit à l'intervention, le bénéficiaire doit être en règle de cotisations à l'assurance complémentaire.

Notre mutualité accorde une intervention de 150,00 EUR (sans pour autant dépasser le montant à charge du bénéficiaire). Il ne peut être obtenu qu'une fois par œil et par traitement.

L'intervention est accordée sur présentation de la **facture originale**.

Seuls les statuts déterminent les droits et obligations des membres et ceux de la mutualité.

Solidaris Brabant s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de protection de la vie privée durant toute la durée du traitement des informations ici collectées. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Solidaris Brabant pour maintenir votre dossier à jour et que nous puissions toujours disposer de vos coordonnées complètes dans le cadre de nos prestations de services. Le règlement général sur la protection des données vous offre une série de droits par rapport à vos données (droit de rectification, d'accès, d'effacement, droit à la limitation du traitement,...). Consultez la charte relative à la protection des données à caractère personnel disponible sur notre site, pour une information plus étendue sur vos droits et les modalités de traitement de ces données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données, via l'adresse dataprotection.bra@solidaris.be. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits relatifs à la protection des données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à l'Autorité de protection des données belge.